

Niveau 3 du Plan Canicule : Paris déclenche des mesures en faveur des personnes fragiles

Face aux prévisions de forte chaleur dans les prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Paris, annonce la mise en œuvre par la Ville de Paris de mesures d'accompagnement des personnes fragiles prévues au niveau orange du Plan Canicule.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Depuis le 18 juin, Paris est entrée en « niveau 3 ». Il conduit la Ville à activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les personnes âgées, plus vulnérables et souvent plus isolées, ainsi que les personnes handicapées.

Depuis dimanche 18 juin :

- **Les personnes vulnérables**, inscrite sur le fichier « Chalex », seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « Les transmetteurs » évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.
- **Des salles rafraichies seront ouvertes dans les équipements publics** (clubs du CASVP et mairies d'arrondissements), à la hauteur des besoins. Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975.
- **L'information sera renforcée sur les panneaux lumineux** présents sur l'espace public, afin de sensibiliser les Parisiens à cette situation. Des consignes de vigilance seront également rappelées dans les EHPAD, les résidences-services et les résidences-appartements.

« La prévention des risques est aussi l'affaire de tous », rappelle Dominique Versini. « J'invite les Parisiens à aller à la rencontre de leurs voisins les plus fragiles et à leur rappeler les bonnes pratiques à adopter en période de chaleur », souligne-t-elle.

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades ou en situation de handicap – peuvent encore s'inscrire sur le fichier « Chalex », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de la Ville de Paris.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge de la nature, des espaces verts et de la biodiversité, a également décidé de l'ouverture, dès ce lundi soir de 6 parcs et jardins représentant 59,3 Ha :

- la Place des Vosges (4e)
- le jardin des Grands-Explorateurs (6e) ;
- le parc Montsouris (14e)
- le parc André Citroën (15e) ;
- le parc des Buttes Chaumont (19e) ;
- le square Séverine (20e) ;

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Dominique Versini indique qu'une attention particulière sera portée aux personnes sans-abri, 5000 gourdes seront distribuées aux accueils de jour et aux maraudes, ainsi qu'une carte indiquant les points d'eau dans la capitale. Les services de l'état, la ville et les associations resteront mobilisés tout au long de la semaine, au plus près des personnes en situation de rue.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61